Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA Select Obligations Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (« BNPP AM »), filiale du Groupe BNP Paribas S.A.
ISIN FR001400PJD2
Site internet de l'initiateur du PRIIP : https://www.bnpparibas-am.com/fr-fr/
Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France. BNPP AM est agréé en France sous le n° GP 96002 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés: 15/10/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et qu'il puisse être liquidé selon les conditions prévues par les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement

Le FIA vise, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, à réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle des marchés mondiaux de la dette d'émetteurs de qualité *Investment Grade* par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers, fondée sur l'analyse financière des émetteurs, tout en prenant en compte une approche d'investissement socialement responsable et respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés retenus dans les décisions d'investissement.

Politique d'investissement

Le FIA est géré selon une approche active et fondamentale. L'univers d'investissement de départ au sein duquel le gérant pourra sélectionner des valeurs est défini par l'ensemble des instruments de dette émis par les émetteurs qui entrent dans la composition des indices « Bloomberg Global Aggregate ex Securitized ex CNY Hedged EUR » et « ICE BofA Global High Yield Index ». La portion des valeurs choisies en dehors de l'univers d'investissement, le cas échéant, est limitée à 10% de l'actif net.
Le gérant utilise les données ESG dans le cadre de la construction de l'univers de sélection. Les notes ESG permettent aussi d'orienter la construction du portefeuille vers des valeurs démontrant des caractéristiques ESG supérieures.
Le FIA applique une approche de sélectivité « Best-in-universe » sur son univers d'investissement qui est appliquée de manière contraignante à tout moment. Cette approche de sélection ESG consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier quel que soit leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, car les secteurs jugés globalement plus vertueux seront plus largement représentés. Cette approche de sélectivité consiste à éliminer au moins 30% des valeurs les moins bien notées de l'univers d'investissement, tel que défini ci-dessus, sur la base d'une combinaison des exclusions d'investissement responsable applicables au FIA et leur score ESG, à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires.
Le taux de couverture minimum de l'actif net qui s'applique au sein du portefeuille est de 90% pour l'analyse ESG. Le FIA surperforme en permanence son univers d'investissement sur les indicateurs clé de performance extra-financière suivants : le premier lié à l'intensité carbone et le second lié au pourcentage de mixité au sein des organes de gouvernance (le taux de couverture minimum de chacun de ces indicateurs clés de performance extra-financiers sont décrits plus en détails dans le prospectus du FIA).
AXA IM utilise un cadre de notation ESG des émetteurs structurés autour de trois piliers : environnement, social et gouvernance, afin de contribuer à évaluer la manière dont les entreprises réduisent le risque ESG et profitent de ces critères pour améliorer leurs positions concurrentielles dans leur secteur d'activité. L'application de ce cadre se traduit par une notation ESG par émetteur allant de 0 à 10. En complément, le FIA applique les politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM et la Politique de Standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'AXA IM (« Politique de Standards ESG d'AXA IM »), disponibles sur le site internet: https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/nos-politiques-et-rapports. Les politiques d'exclusions sectorielles d'AXA IM et les Standards ESG sont appliqués de manière systématique et continue au cours du processus de sélection des titres titres et les produits dérivés sont utilisés conformément à la politique ESG du FIA. Sont également appliquées de manière systématique et continue au cours du processus de sélection des titres, les exclusions décrites dans le référentiel du Label ISR.
L'approche financière consiste à sélectionner des valeurs selon une étude des fondamentaux de l'entreprise (qualité de la structure financière, positionnement concurrentiel et avantages compétitifs, perspectives futures).Le FIA sera investi jusqu'à 100% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en toutes devises, émis par des émetteurs privés (ou public dans la limite de 70% de l'actif net), ayant leur siège social ou situé dans toutes zones géographiques (y compris les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net). Ces titres bénéficieront d'une notation minimum égale à A-3 sur le court terme ou égale à BBB- sur le long terme selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalent chez Moody's ou jugés équivalente par la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra être amené à investir, dans la limite de 10% de l'actif net dans des titres correspondants à la catégorie « High Yield » ou « haut rendement », de notation strictement inférieure à BBB- (chez Standard & Poor's ou équivalent) ou qui ne sont pas notés et qui peuvent présenter des caractéristiques spéculatives. La décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fond pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du gérant.
La sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 4 et 10.
Le FIA sera systématiquement couvert contre le risque de change.
L'OPC peut également investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou d'OPC de droit français ou de droit étranger.
Dans la limite de 200% de l'actif net du FIA, la stratégie d'investissement pourra être réalisée par des instruments dérivés et intégrant des dérivés et ainsi porter l'exposition du FIA au-delà de l'actif net. Le FIA peut utiliser des dérivés également pour se couvrir. Le risque global du FIA est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.
En vue de réaliser son objectif de gestion, le FIA pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.
Le FIA est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Indicateur de référence

A titre indicatif, la performance du FIA pourra être comparée à celle de l'indice Bloomberg Global Aggregate ex Securitized ex CNY Hedged EUR (index ticker : H34577EU), coupons nets réinvestis. Cet indice obligataire est représentatif des marchés mondiaux de la dette de premier ordre à taux fixe d'émetteurs (gouvernements, institutions publiques, entreprises) des marchés développés et émergents de qualité Investment Grade, couvert en Euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg. La gestion du FIA n'étant pas indicielle, la performance du FIA pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Politique de distribution

Dans le cas des catégories de parts de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris). Ces ordres seront exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de ce FIA est calculée sur une base quotidienne.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale . Il convient à des clients qui recherchent une croissance de leur capital et ESG . Les investisseurs potentiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 3 ans.

Dépositaire

BNP PARIBAS SA

Autres Informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.
Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie, risque de modèle. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indicateur de référence pertinent au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**3 ans**	
Exemple d'investissement:		**€10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 3 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 470	€7 120
	Rendement annuel moyen	-25,30%	-10,71%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 550	€7 120
	Rendement annuel moyen	-24,50%	-10,71%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 950	€8 790
	Rendement annuel moyen	-10,50%	-4,21%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 610	€9 470
	Rendement annuel moyen	-3,90%	-1,80%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2020 et 10 2023.
Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2016 et 04 2019.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07 2018 et 07 2021.
L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- €10 000 sont investis

	Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 3 ans**
Coûts totaux	€1 115	€1 379
Incidence des coûts annuels (*)	11,2%	4,8% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,59% avant déduction des coûts et de -4,21% après déduction des coûts.
Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximum que la personne qui vous vend le produit peut facturer (80 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 0,80% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.*	Jusqu'à €500
Coûts de sortie	5.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé.	Jusqu'à €475
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€131
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€9
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

*Les investissements faits à travers les sociétés d'assurance et Mutuelles du groupe AXA et/ou Axa Banque, pouvant servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte et commercialisés par les réseaux d'AXA France Vie, d'AXA Assurance Vie Mutuelle et d'Axa Banque sont exonérés du paiement de ces coûts d'entrée.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 années.
Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 3 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.
La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) et/ou d'ajustements de prix (swing pricing) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et le règlement de l'OPC.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com. Par courrier à l'adresse suivante : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France. Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65. Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe BNP Paribas S.A., nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès de BNPP AM et depuis la page https://funds.axa-im.com/. Ils sont disponibles gratuitement.
Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : https://funds.axa-im.com/.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.